

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Formule brève pour rosarier les chapelets. — III Société d'une messe. — IV Le carême à la cathédrale. — V Le carême à Notre-Dame. — VI Mgr Emile Roy, vicaire-général de Montréal. — VII "La vie et la pensée catholique". — VIII Victoire de Dieu. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 20 avril

On annonce:

La fin de l'abstinence, samedi midi;

La fête de Pâques et la fin du temps pour la communion pascale.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 20 avril

Messe du dimanche de PAQUES, double de 1e cl. avec octave privil.; depuis ce jour jusqu'à la Trinité on remplace l'Asperges me par le **Vidi aquam**; préf. de Pâques. — Aux vêpres, ant. finale **Regina coeli** (toujours debout), jusqu'au dimanche de la Trinité.

Le vendredi 25 avril

Dans les églises paroissiales, chant de l'ant. **Exsurge** et des litanies des saints (répétées) pendant la procession suivies de versets, répons et oraisons.

Messe fériale (à la suite du 5e dimanche après Pâques), sans Gloria ni **Credo**; préf. pascale.

Il est préférable de lire ces litanies pendant la procession, et cette messe que de lire d'autres prières de son choix.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 27 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe du 8 mars au 18 mai, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

J. S.

FORMULE BREVE POUR ROSARIER LES CHAPELETS

A la demande du Rme Père Philippe Caterini, procureur-général des Dominicains, Son Eminence le cardinal Vico, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, a soumis à l'approbation du Souverain Pontife la formule ci-jointe dont on peut valablement se servir pour rosarié les chapelets :

Aã laudem et gloriam Deiparae Virginis, in memoriam mysteriorum vitæ, mortis et resurrectionis eusdem Domini Nostri Jesu Christi, bene † dicatur ei sancti † ficetur haec sacratissimi Rosarii corona, in nomine Patris, † et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 8 avril 1919.

Mgr Emile Roy, protonotaire apostolique, vicaire-général du diocèse de Montréal, décédé le 7 avril, à Atlantic City, était membre de la Société d'une messe.

EMILE LAMBERT, prêtre, chancelier.

LE CAREME A LA CATHEDRALE

CINQUIÈME DIMANCHE



l'abbé Charles Beaudin a prêché dimanche dernier, à la cathédrale, le cinquième sermon de la station quadragesimale. Il a, comme ses prédécesseurs, commenté l'évangile du jour, et il l'a fait d'une façon fort intéressante. Doué d'une bonne voix, qui s'élève peut-être trop par endroits jusqu'aux notes aiguës, ayant le geste ample et facile, la phrase très alerte et riche d'images, notre jeune confrère, qui est le fils du regretté juge Beaudin, a fait sur son

auditoire la plus heureuse impression. Il y a du ton et de la tenue dans sa prédication. Elle révèle un homme de talent qui a eu l'avantage de joindre une culture supérieure à une éducation distinguée.

Depuis quatre semaines, a-t-il dit, les auditeurs de la cathédrale ont suivi Notre-Seigneur à travers les étonnantes manifestations de sa vie publique. Ils l'ont vu préparant peu à peu ses apôtres, ses disciples et le peuple hébreu tout entier à l'accomplissement des prophéties messianiques. A Jérusalem, il permet que son humanité sainte soit livrée aux tentations. Au Thabor, sa divinité apparaît dans toute sa radieuse beauté et son incomparable grandeur. Maître du monde, son souverain domaine sur tous les êtres créés est manifesté par la guérison du muet-possédé et par la multiplication des pains, figure de la multiplication du pain eucharistique sur nos autels. Mais aujourd'hui la scène change. L'Eglise est dans l'anxieuse attente du plus grand des malheurs. Tout nous convie au deuil : les statues et les images voilées, les chants lugubres. Le Christ a passé en faisant le bien, il a enseigné une doctrine divine. Qu'importe ! Il s'est créé des ennemis. La lutte finale est engagée. Saint Jean, dans l'évangile du jour, nous montre Jésus aux prises avec les Pharisiens. Prêtons une oreille attentive à ses paroles. Nous y trouverons de profonds enseignements et un réconfort pour notre foi.

La saison d'automne ramenait chaque année pour les Hébreux une solennité qui, avec celles de Pâques et de la Pentecôte, tenait le premier rang parmi les fêtes légales. Tous les Juifs fidèles devaient pour la célébrer dignement faire le voyage de Jérusalem. Là, en souvenir des tentes que leurs aïeux avaient habitées lors de leur passage dans le désert, ils dressaient des huttes de feuillages sous lesquelles ils prenaient leurs repas et leur repos. La fête durait huit jours. Au soir du huitième, après les sacrifices du matin et de l'après-midi,

le temple s'illuminait de mille feux qui jetaient leur clarté sur toute la ville, sur les collines et sur les profondeurs des vallées environnantes. C'était la fête des tentes.

Jésus vient d'assister avec ses apôtres à la dernière de ces fêtes dont il doit être témoin avant son supplice. Il a proclamé sa divinité sans être inquiété. Le dernier soir, il se retire sur le mont des Oliviers d'où il peut voir toute la ville. Le lendemain, dès la pointe du jour, il se rend de nouveau au temple afin de parler une dernière fois au peuple qui doit bientôt se répandre sur toutes les routes de la Judée, de la Samarie et de la Galilée.

Mais ses ennemis l'attendent. . . Ils l'insultent et l'accusent. Ils ne veulent voir en lui qu'un imposteur. D'un mot Jésus les confond : " Qui de vous me convaincra de péché ? " Défi vraiment surprenant, qui ne pouvait venir que d'un Dieu. Mais alors, s'il est vraiment Dieu, pourquoi les Pharisiens restent-ils sourds à sa voix ? "*Quia ex Deo non sunt* — Parce qu'ils ne sont pas de Dieu. "

Reproche bien mérité, mais qui s'adresse également à tous les chrétiens infidèles. La vérité est partout proclamée de nos jours. Depuis dix-neuf siècles, c'est toujours la même doctrine. Heureux ceux qui ont le bonheur de l'entendre proclamer ! Quelle différence avec ces tribus sauvages où les missionnaires ne suffisent pas à la tâche : *mensis multa, operarii pauci* ! Il s'en suit pour tous ceux à qui cette parole est distribuée des obligations et des responsabilités. S'ils restent sourds à l'appel d'en-haut, c'est qu'à l'exemple des Pharisiens *ex Deo non sunt*. Mais qu'est-ce à dire, être de Dieu ? Etre de Dieu, c'est tout restaurer dans le Christ par l'imitation de sa vie et de ses vertus : *Estote imitatores mei sicut ego Christi*. Etre de Dieu, c'est pour l'homme public, le législateur, le magistrat accomplir son devoir au prix des plus grands sacrifices, refuser les

compromis honorables, respecter la loi naturelle. Etre de Dieu, c'est dans les affaires, les transactions, ventes, contrats, se montrer digne dépositaire de la confiance publique, ne jamais recourir au vol, aux fausses représentations, au parjure; c'est pour le patron et l'ouvrier s'inspirer dans leurs relations des principes de justice et de charité énoncés par Léon XIII dans son encyclique *Rerum novarum*. Etre de Dieu, c'est au sein de la famille respecter les obligations sacrées imposées par le mariage et la fidélité conjugale et veiller à donner une instruction chrétienne aux enfants. Etre de Dieu, c'est réduire en servitude ses passions, fuir les occasions du péché, s'approcher des sacrements, dédaigner les injures, pardonner à ses ennemis, laisser à Dieu le soin de sa propre gloire à l'exemple du Sauveur.

Les Pharisiens n'ont rien compris à la parole du Sauveur, car leur vie est en contradiction avec ses enseignements. " Race de vipères, sépulcres blanchis... qui ne connaissent pas le père, le vrai Dieu. " Ils prennent des pierres pour le lapider... En cela, ils sont les précurseurs des persécuteurs de l'Eglise à travers les siècles. La vie du Christ, en effet, se reproduit dans son Eglise. Dans tous les temps—de saint Pierre à Benoît XV — il n'est aucun siècle où elle n'ait eu à souffrir. Néron, Julien l'Apostat, Luther, Calvin, Henri VIII, les impies du XVIIIe siècle l'établissent amplement. De nos jours encore, " après avoir éteint les étoiles au firmament ", on veut désorganiser la famille, corrompre, l'âme des enfants et faire disparaître jusqu'au nom de Dieu. Avec Montalembert, nous répondons à ces nouveaux persécuteurs: " On vous a dit: soyez implacables. Eh! bien, soyez-le! Faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez. Vous n'avez rien à craindre de nous, nous ne vous craignons pas... Nous sommes les successeurs des martyrs,

nous ne reculerons pas devant les successeurs de Julien l'Apôstat. Nous sommes les fils des croisés, nous ne reculerons pas devant les successeurs de Voltaire. ”

Une leçon de soumission donc à la parole de Dieu, puis une leçon de confiance en Jésus-Christ et en son œuvre l'Eglise, voilà la double conclusion qui découle de la méditation de l'évangile de ce jour. Écoutons-la, cette parole... Qu'elle nous obtienne la récompense promise par Notre-Seigneur.

E.-J. A.

LE CAREME A NOTRE-DAME

CINQUIÈME DIMANCHE

DES auditeurs de Notre-Dame avaient jusqu'ici entendu le Père Ferrand exposer ce qu'est Notre-Seigneur dans son cœur, dans sa doctrine, dans ses actes et dans son Eglise. Ce cinquième dimanche, l'éloquent prédicateur étudie le bon maître dans son Eucharistie. Ce mystère et ce sacrement de la survivance de notre Dieu fait homme sous la forme d'un pain qui se mange et d'un vin qui se boit, n'est-ce pas le grand témoignage de son cœur, le centre de sa doctrine, l'acte de ses actes et le principe de vie de son Eglise et de ses fidèles? L'Eucharistie n'est-ce pas l'aboutissant et le résumé de tous nos mystères en même temps que le plus auguste de nos sacrements ?

Nous n'avons pas eu, malheureusement, l'avantage d'entendre ce sermon du Père Ferrand sur l'Eucharistie, et les journaux ne nous en donne qu'une bien courte analyse. Elle suffit cependant pour nous confirmer dans l'opinion que nous nous étions dès l'abord formée sur la haute valeur de sa prédication, si simple, si peu apprêtée, si claire, si digne, et, répétons le mot, si apostolique.

L'Eglise, a donc expliqué le Révérend Père, est un corps mystique dont Jésus-Christ est la tête et dont nous sommes individuellement les membres. Le lien qui nous unit tous entre nous et qui nous unit au Christ, notre vrai principe de vie spirituelle, c'est bien l'Eucharistie. Jésus-Christ, par ce sacrement adorable, établit dans son Eglise l'unité, objet de ses dernières grandes recommandations, et il y répand la vie. C'est par l'Eucharistie aussi que règne la charité entre tous les chrétiens. Nourris du même aliment divin, recevant la même vie divine, membres du même corps, comment ne nous aimerions-nous pas les uns les autres, ayant d'ailleurs dans nos âmes celui qui nous aime tous d'un si ardent amour? S'il vient en nous, c'est pour nous sanctifier en nous unissant très étroitement à lui; c'est pour nous aider à réaliser par conséquent notre grande raison d'être ici-bas. Nous recevons, dans l'Eucharistie, le gage de la gloire future qui nous est réservée.

L'Eucharistie, source de vie, d'unité et de sainteté, est également une source de force et d'énergie. Ce doit être, en un mot, le centre de toute vie chrétienne.

Comprenons-le davantage, et nos vies seront transformées, illuminées, divinisées par cette foi vive à Jésus-Christ réellement présent et vivant pour nous dans son Eucharistie. Etroitement unis à lui par la communion, nous vivrons dans son intimité, nous le connaîtrons. Et n'est-ce pas nécessaire, puisqu'il est le grand et adorable modèle que nous devons reproduire ?

E.-J. A.

Mgr EMILE ROY

vicaire général de Montréal

E matin du jour où il nous quittait, il y a un peu plus de deux mois (23 janvier), avec M. l'abbé Aimé Boileau, pour ce voyage en Floride qu'on lui avait tant conseillé, et au cours duquel il espérait recouvrer sa santé si fortement ébranlée, notre regretté Mgr Roy, mort le 7 avril, à Atlantic City, reçut la visite du vénéré M. Troie, supérieur de Saint-Sulpice, qui venait lui souhaiter bon voyage. Mgr Roy occupait, à l'archevêché, voisine de la nôtre, la chambre qu'ont successivement habitée feu M. le chanoine Vaillant et feu Mgr Martin. Nous avons encore dans l'oreille, nous semble-t-il, l'"au revoir" que l'excellent M. Troie, de sa bonne grosse voix sonore, adressait au prélat: " Au revoir, Monseigneur, répétait-il, au revoir et bon voyage. " Et voilà que déjà, si peu de temps après, ils sont partis tous les deux pour l'autre voyage, celui d'où l'on ne revient jamais plus! Il y a quinze jours, nous déposons notre ultime hommage sur la tombe de M. Troie, et nous venons, aujourd'hui, saluer une dernière fois, dans ces pages, la mémoire de notre ami et ancien compagnon d'étude à Rome, devenu, à cause de sa valeur et de ses mérites, le vicaire général du diocèse et un prélat généralement connu et très estimé, non seulement à Montréal mais par tout le pays. Mgr Roy était malade, il est vrai, depuis dix mois. La paralysie qui le frappa en juin dernier a sourdement et sûrement fait son oeuvre. Nous nous y attendions tous, hélas! autour de lui. Du premier coup, nous l'avions jugé profondément atteint. Lui seul gardait quelques illusions. Son repos à Sainte-Marguerite et surtout son voyage en Floride avaient pourtant paru lui faire du bien. Il nous annonçait, dans ses lettres du commencement d'avril, son prochain retour. Il était

déjà en route et s'était arrêté à Atlantic City. Il se disait mieux, devait rentrer à Montréal le 10, et parlait, naturellement, de se remettre au travail. Mais voilà que soudain — suddenly, dit le télégramme de M. l'abbé Boileau—une rechute est venue qui l'a terrassé. Ce matin, 9 avril, ses restes mortels viennent de nous arriver à Montréal. Ses funérailles auront lieu, à la cathédrale, vendredi, le 11. Comme son vieil ami et honoré confidant M. Troie, et comme tant d'autres hélas! Mgr Roy est parti pour l'autre vie! L' "au revoir" qu'ils échangeaient naguère, il se fera devant Dieu, au ciel! La mort et son mystère nous les cachent tous les deux à jamais! C'est la loi, la grande loi, la seule qui ne connaît pas d'exception. Sans doute, il faut nous incliner devant les arrêts de Dieu, mais c'est parfois particulièrement pénible à la pauvre nature. *Dura lex, sed lex!*

* * *

Ce nouveau deuil, nous croyons pouvoir le dire, sera bien sensible au coeur de Mgr l'archevêque. Il nous l'est à tous, à l'archevêché, dans la ville et dans le diocèse. Mgr Roy, qui occupait une position si importante parmi nous, sera regretté autant qu'il était estimé.

Mgr le vicaire général était, en effet, semble-t-il, estimé encore plus qu'aimé. Son abord était froid et réservé. Par tempérament, il penchait du côté de la sévérité. Il ne trouvait pas facilement les mots engageants et les phrases attrayantes. C'était un homme de devoir, tout à son idée et à son affaire, chercheur méticuleux, plutôt intransigeant pour les personnes, et qui n'avait rien d'absolument séduisant. Et pourtant, pour qui le connaissait bien, quel coeur d'or et quelle bienveillance réelle se dissimulaient sous cette froide apparence! Au fond, il était timide et gêné, très gêné, et il n'avait pas l'art de s'exprimer avec aisance. Et cela a pu le faire

paraître plus froid et plus sévère qu'il ne l'était en réalité. Mais comme il était sincèrement désireux de faire du bien à ceux sur qui il pouvait avoir quelque action! Comme il était fidèle à son devoir, attaché et rivé à sa tâche!

Toujours au poste, ne prenant jamais de vacances, du matin jusqu'au soir pendant vingt-et-un ans, dans le bureau de la chancellerie de Montréal ou dans celui du vicaire général, avec feu Mgr Archambeault, puis avec feu Mgr Racicot, il a été, pour Mgr l'archevêque, un vice-chancelier, un chancelier, et enfin un vicaire général complètement et absolument dévoué. De même, à la commission des écoles catholiques, dont il fut membre et le président plusieurs années, il s'est dépensé, avec un zèle inlassable, pour travailler au bien de l'instruction des enfants. De même encore, au pensionnat du Mont-Sainte-Marie, il s'est donné de tout son coeur à ses fonctions d'aumônier. Peut-être pourrions-nous dire que Mgr Roy s'est donné et dépensé ainsi à ses diverses charges sans compter assez avec ses forces. Il s'est sûrement usé trop tôt. Il n'était point de ceux qui aiment à diviser le travail avec les autres. Il prenait souvent plus que sa part à faire, et, une fois qu'il était ou qu'il s'était ainsi chargé d'une tâche, il ne savait plus s'en séparer. Ses collaborateurs avaient peine à l'aider effectivement. Il semblait qu'il avait comme une faiblesse, si l'on peut appeler faiblesse un excès de zèle, c'était celle de n'avoir confiance ou à peu près qu'en lui et de ne compter que sur lui.

Une fois surtout qu'il fut devenu vicaire général, il y a sept ans, sa besogne se trouva écrasante. Que de gens l'ont consulté, que d'autres il a fait venir, que d'affaires il a débrouillées! Toujours le même, grand, pâle, un peu voûté déjà et les cheveux grisonnants, il accueillait tout le monde avec cette réserve dont nous avons parlé. Il avait sans doute ses amis, ceux qui lui revenaient mieux—nous en pourrions nommer—,

mais il ne faisait pas ce qu'on appelle des acceptions de personnes. Tenace et énergique s'il en fût jamais, il ne se préoccupait pas toujours d'amener son compétiteur à la raison par des moyens persuasifs. "Ça n'a pas de bon sens", affirmait-il, et l'autre restait désespéré. Mais, s'il paraissait surtout ferme et sévère, au fond il était bon, charitable et discret autant que personne.

Son action à la commission des écoles catholiques fut tout de suite prépondérante. Sincèrement ami du progrès bien entendu, instruit et prudent, sage et pondéré, il imposait le plus souvent ses vues. Sa dignité de vie et son honnêteté parfaite étaient au-dessus de toute attaque. Il fut discuté et même injurié dans certains milieux. Il en souffrait, car il était sensible beaucoup plus qu'il n'en avait l'air. Mais cela ne le faisait pas dévier d'une ligne. Il avait conscience de faire son devoir. Le reste, en fait, ne lui importait point. C'est grâce à lui, sans aucun doute, que la commission des écoles catholiques de Montréal a réussi à effectuer, l'an dernier, un important emprunt dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Il a usé là, à cette occasion, le reste de ses forces. C'est quand il eut signé, comme président, tous les "coupons" de l'émission des titres qui répondent pour cet emprunt—il dut signer des milliers de fois!—que, un matin de juin (le 19), sa main droite se trouva paralysée.

Cela, c'était l'homme public, le vicaire général et l'administrateur, qui n'avait pas d'autres soucis que de faire son devoir, et dont les caractéristiques étaient l'énergie et la ténacité. Mais il faut dire, pour être moins incomplet, que les pénitents de la cathédrale et les chères enfants du Mont-Sainte-Marie ont connu Mgr Roy sous un autre aspect. Au confessionnal et dans la direction des âmes, parce qu'il s'agissait de pardonner et de consoler, il était bon, il était doux, il était persuasif. Il aimait ce ministère auprès des âmes qui est si

différent de celui de la haute administration. A certaines heures, on l'entendait dire en confidence qu'il aurait voulu n'être occupé qu'à ce soin immédiat des âmes, qui demande beaucoup d'abnégation mais qui offre aussi des consolations bien spéciales. Ses nombreux pénitents l'affectionnaient profondément. Pour être franc jusqu'au bout, nous dirons que cela pouvait même étonner ceux qui n'avaient accoutumé de voir en lui que l'administrateur un peu sévère que nous avons dit qu'il était. Mais c'était bien ainsi. Car, avant tout, Mgr Roy était un excellent prêtre, fidèle à ses exercices, resté disciple de Saint-Sulpice jusque dans la moëlle. Aucune considération d'intérêt personnel n'aurait jamais pu l'empêcher, l'occasion donnée, de se dépenser pour une âme qui venait à lui. Il avait son tempérament, soit ! Mais il avait aussi de la vertu acquise, et beaucoup. On l'a vu, en ces derniers mois, se traîner, à la lettre, à son confessionnal de la cathédrale. Bien souvent, il a rendu à un confrère qui lui était inférieur en dignité ou en âge les plus modestes services dans les fonctions du culte ou auprès des malades. C'est que, sous ses dehors froids et distants, Mgr Roy était bon, foncièrement bon. Nous en savons quelque chose, qu'on nous pardonne de le dire, nous qui le connaissions depuis les jours lointains du Collège de Montréal et du Collège Canadien à Rome. Aussi, est-ce avec une émotion très vive que nous lui rendons aujourd'hui le dernier tribut.

* * *

Mgr Emile Roy était né à L'Acadie, au comté de Saint-Jean, le 11 février 1868. Il était donc dans sa cinquante-deuxième année. Il laisse cinq frères et trois soeurs. Il passa un an au Séminaire de Sainte-Thérèse puis alla suivre ses autres classes au Collège de Montréal. Il disputa constamment le premier rang à des confrères remarquablement distingués, parmi lesquels il nous suffira de nommer M. l'abbé Curotte, le théolo-

gien et canoniste canadien devant la science et le mérite duquel tout le monde s'incline. Le 16 juillet 1893, M. l'abbé Roy était ordonné prêtre, par feu Mgr Fabre. Bientôt il partait pour Rome. Avec Mgr Béliveau, M. l'abbé Curotte et M. le que-élu de Montréal, en juin 1897, quand il l'appela à l'argument honneur au nom canadien dans les universités romaines. Et c'était au temps des abbés Gignac et Maltais, qui, eux aussi, devant nos savants maîtres de là-bas, faisaient certes belle figure. M. Roy revint au pays, en 1895, docteur en droit canonique. Il fut professeur deux ans au Collège de Montréal (1895-1897). Mgr Bruchési n'était encore qu'archevêque-élu de Montréal en juin 1897, quand il l'appela à l'archevêché. D'abord vice-chancelier (1897-1899), puis chancelier (1899-1911), défenseur du lieu matrimonial en 1899, chanoine en 1902, vicaire général en 1911, M. Roy occupa, avec distinction, tous les postes de confiance. Il fut au concile plénier de Québec en 1909 l'un des théologiens les plus remarquables parmi tant d'autres de haute valeur. Il prit une part très active à l'organisation et aux travaux de notre grand congrès eucharistique de 1910. En 1911, il fut, avec feu Mgr Martin, l'un des principaux artisans de la fondation du nouveau collège classique de Saint-Jean, dont il avait suivi depuis, avec une attention toute spéciale et une affection marquée, les progrès constants. En 1913, Mgr l'archevêque obtenait de Pie X le titre de protonotaire apostolique pour son dévoué vicaire général. Nous avons dit qu'il était aussi le président de la commission des écoles catholiques depuis plusieurs années, et que, en même temps, et cela depuis douze ans passés, il remplissait les fonctions d'aumônier au Mont-Sainte-Marie.

Quand la maladie vint arrêter, en juin dernier, ce travailleur infatigable, son collègue et son ami Mgr Martin, qui devait nous être bientôt enlevé, était déjà très malade. L'entrevue que Mgr Roy eut avec lui à son propre départ pour l'hô-

pital fut des plus émouvantes. Quelques semaines après, Mgr Roy, à moitié remis, venait assister aux funérailles du regretté Mgr Martin. Nous le voyons encore, au milieu des prélats, dans le chœur de la cathédrale, pendant que Mgr Bruchési disait le mot d'adieu à cet autre auxiliaire dévoué. Ce pauvre Mgr Roy, brisé avant l'âge, il faisait pitié! Il reprit quelques forces cependant, eut des alternatives de mieux et, enfin, il entreprit ce voyage en Floride, d'où il devait nous revenir dans un cercueil.

Curieux renversement des choses et étrange contradiction avec ses habitudes! Lui qui ne sortait jamais, il est mort en voyage! Lui qui ne connaissait que le chemin de l'église ou de la chapelle, il est mort dans un hôtel, dans cet hôtel de Chalfonte, à Atlantic City, d'où il devait repartir le jour même! Et il est mort loin de tous les siens, de ses confrères, de tout ce qu'il aimait et affectionnait. Certes, son compagnon de voyage, M. l'abbé Boileau, l'a assisté avec le plus entier dévouement, et nous devons dire aussi, qu'à l'hôtel où il était descendu, on a été plein d'égards pour lui. Mais que c'est triste de le voir revenir dans son cercueil! Dieu, en l'y couchant à 51 ans, lui a fait cependant une vraie grâce en un sens et a répondu à l'un de ses désirs. Il aimait mieux mourir, il l'a dit plus d'une fois, plutôt que de rester, malade, condamné à l'inaction. Sur ce point, il a été exaucé. Et, là-haut, Dieu sans doute aura fait bon accueil à ce serviteur fidèle.

* * *

Au moment où ces lignes s'imprimeront, les funérailles de Mgr Roy se célébreront. Mgr Forbes, évêque de Joliette, doit chanter le service et Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse, prononcera l'oraison funèbre.

Et puis, comme toujours, ce sera, dans la crypte de la cathédrale, la froide inhumation. Mgr Roy ne se faisait pas d'illusion sur le sort qui nous attend tous. Il estimait qu'une fois

parti, on est vite oublié. Sans doute, c'est fatal. Mais les hommes qui, comme lui, ont noblement travaillé, outre qu'ils ont droit de s'en aller vers Dieu avec confiance, gardent aussi dans le souvenir de ceux qui les ont vus à l'oeuvre une place d'honneur. C'est dans cette conviction que nous déposons sur sa tombe notre modeste mais bien sincère hommage.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

“ LA VIE ET LA PENSÉE CATHOLIQUE ”



François Veillot, qui a laissé chez nous un souvenir si sympathique, vient de prendre, à Paris, la direction d'un organe qui devra nous intéresser au Canada puissamment et, dans son intention, continuer l'oeuvre de rapprochement entre les catholiques de France et ceux du Canada, dont il nous a naguère souvent entretenus. *Le vie et la pensée catholique*, tel sera le nom de cette feuille hebdomadaire que, là-bas. *Le libre parole* offrira en supplément à ses lecteurs, mais à laquelle, au Canada, on peut s'abonner spécialement. ¹

Fondée autrefois par Edouard Drumont, *La libre parole* est aujourd'hui aux mains d'un groupe de catholiques dévoués et militants, qui en ont fait, nous écrit M. Veillot, un organe populaire et très répandu de progrès social et d'action catholique.

Le supplément, qu'entreprend de diriger notre éminent ami, contiendra, chaque semaine, un résumé concis et complet du mouvement des oeuvres et des idées catholiques en France, ainsi qu'un aperçu de ce même mouvement dans les autres pays. Ce sera un excellent organe d'information, tout ensemble bref et documenté, dont les lecteurs canadiens pourront tirer un réel profit.

¹ L'abonnement est de deux piastres et demie par an. On peut s'abonner directement chez Beauchemin, à Montréal, 79, rue Saint-Jacques.

M. François Veillot espère même que ce sera quelque chose de plus. Il entend donner dans *La vie et la pensée catholique* une attention toute particulière aux manifestations de la vie catholique et nationale chez nous. Et il y a lieu de compter, étant donné ce qu'est pour nous M. Veillot et comment il nous a compris, que sa publication constituera un précieux agent de liaison entre nos frères de France et nous.

Pour notre part, nous ne saurions ne pas souhaiter la plus cordiale bienvenue à ce nouveau journal ni non plus trop le recommander à la bienveillance de nos lecteurs.

LA RÉDACTION.

VICTOIRE DE DIEU

Encore une remarquable parole du maréchal Foch, que les agences de dépêches se sont bien gardées de rapporter.

C'était le 27 novembre 1918, Foch, après son entrée triomphale dans Strasbourg en compagnie du général de Castellana, était reçu avec son collègue par le chapitre diocésain à l'entrée de la cathédrale.

Avant le *Te Deum* solennel auquel les deux grands guerriers assistaient avec leur état-major, le chanoine Schickelé, sous le grand portail, avait harangué le généralissime.

A ses paroles Foch répondait aussi simplement que chrétiennement : " Dieu nous a donné la victoire, nous en remercions Dieu; et c'est pour le remercier que nous sommes venus ici. " *L'Action catholique*, 28 mars 1919. J.-T. N.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	21 avril	— Soeurs de Marie-Réparatrice.
Mercredi	23 "	— Collège Loyola.
Vendredi	25 "	— Saint-Dominique.
Dimanche	27 "	— Saint-Charles. — Saint-Eusèbe.